



Tarz Heol

Association agréée au titre de la protection de l'environnement



8 La Vraie Croix - Ploemeur

tarzheol56270@gmail.com

Assemblée Générale

le 25 novembre 2022

Salle Soleil d'automne 19h00

(Accueil à partir de 18h00 pour adhésion)



DEROULEMENT DE LA SOIREE

- ⇒ Accueil des participants et renouvellement des adhésions
- ⇒ Lecture des rapports, Echanges avec adhérents, Votes
- ⇒ Apéritif dinatoire; participation au chapeau

I) RAPPORT MORAL

II) SOMMAIRE DU RAPPORT D'ACTIVITES

- Fonctionnement de l'association
- Veille urbanistique et environnementale
- Animations locales et solidarités
- Participation à des actions environnementales
- Communications

III) PRESENTATION DU BILAN FINANCIER : RESULTAT ET PREVISIONNEL

IV) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	
Le bureau élu le 29/11/2012	Les membres du CA
Françoise LE BIHAN: responsable légale	Laurent DELCHER
Manuela CAVALCANTE: secrétaire	Evelyne HUAUME
Evelyne MAHO: secrétaire adjointe	Roger MENEUR
Didier FOGARAS: secrétaire adjoint	Régis TEXIER
Thierry DEDIDIER: trésorier	Catherine VALLEE
Bernard HOREL: trésorier adjoint	

Auditeurs libres: Daniel Aguilhaume
Jean Paul Auffret
Patrick Le Bihan

Depuis 1979, les bénévoles de Tarz-Heol se mobilisent pour défendre l'environnement qui est notre bien commun. Des combats ont été gagnés par nos prédécesseurs et les ploemeurois.e.s sont heureux de bénéficier d'un littoral en partie préservé grâce à la zone du golf et Natura 2000.

Aujourd'hui, nous poursuivons sans relâche notre veille environnementale pour le bien-être de toutes et tous et n'hésitons pas à défendre nos dossiers juridiques, quoiqu'il en coûte ! En effet, Tarz-Heol ne reçoit plus de subventions de fonctionnement depuis deux ans. Nous travaillons sur ces dossiers avec d'autres associations: Bretagne Vivante, Les Amis des Chemins de Ronde, Umivem.

Les pays du monde entier font face aux dérèglements climatiques qui nous ont frappés de plein fouet cet été : sécheresse, incendies destructeurs, canicule. ...

Certains pays, en particulier les plus pauvres comme le Pakistan, subissent des inondations sans précédent qui obligent leurs habitants à quitter leur région, des ouragans destructeurs frappent plusieurs contrées,.....

La planète est victime de notre démesure ! Déjà en 1972, les conclusions du rapport du Club de Rome, rédigé par Donnella et Dennis Meadows «établissaient les limites à la croissance de notre monde économique». Nous ne pouvons pas avoir une croissance infinie dans un monde fini» pour reprendre les termes de l'émérite climatologue Jean Jouzel. Le film de l'ex-vice président américain AL Gore, «Une Vérité qui dérange» sorti en 2006, nous démontrait également qu'il était urgent d'agir pour sauver la Terre et nécessaire, pour nos enfants, de rentrer en résistance.

Les scientifiques n'ont pas été écoutés et les décideurs politiques ont perdu du temps ! Nous sommes en 2022 et le verdict est implacable : le danger est réel. Le dernier rapport du GIEC nous rappelle encore et encore qu'il est urgent d'agir.

Les associations environnementales comme Tarz-Heol ne baissent pas les bras et poursuivent leur combat. Les jeunes se rassemblent également auprès de mouvements comme Extinction Rebellion ou Clim' Actions. Soutenons-les en signant leurs pétitions ou en participant à leurs rassemblements. Au niveau local, nous pouvons agir !

Soutenons les initiatives qui œuvrent dans le bon sens comme la Ferme du Resto. Elle a pu voir le jour grâce à un financement citoyen auquel Tarz-Heol a participé. Avec d'autres agriculteurs bio sur la commune, comme la Ferme du Cosqueric ou Ter Ferme d'Olivier Mazeas, ils nous proposent de délicieux aliments en circuit court.

Les bénévoles de notre association se réunissent au moins une fois par mois pour faire le point sur les dossiers juridiques en cours, rédiger des documents pour nos adhérents, réfléchir à des activités de sensibilisation, s'associer à d'autres structures locales telles que Eaux et Rivières de Bretagne, Den Douar Douar, Les Amis de Chemins de Ronde, Nature et Culture et l'AAMMPP (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Nous ne voulons pas d'un littoral encore et encore urbanisé et nous nous mobilisons contre l'artificialisation de bonnes terres agricoles comme à la Croix du Mourillon ou Kerpape et contre le bétonnage du littoral.

Toutefois, notre association ne met pas en œuvre que des actions «anti-tout» pour reprendre une expression lue dans la presse.

Tarz-Heol se mobilise également en faveur de la solidarité : le travail de tri des livres par l'Equipe du Mercredi et les jeunes de l'IME de Kerdirect permet de verser un montant conséquent à l'OMVAP pour le Week-End du Coeur. Merci à eux pour ce travail fourni depuis de nombreuses années. Sans oublier l'aide de notre association aux collectes de journaux aux côtés du CCFD et autres actions de sensibilisation ou veilles environnementales qui seront détaillées dans le rapport d'activités.

Pour 2023, Tarz-Heol envisage de vous proposer des ateliers afin de réfléchir avec vous, et en s'associant à des structures d'expertise, aux actions concrètes à mener localement sur les sujets suivants : l'alimentation, les énergies, les déplacements, l'eau et les déchets. Nous comptons sur vous ! Venez nombreux à ces ateliers, que Didier et Régis vont vous présenter ce soir.

Nous remercions nos 117 adhérents pour leur soutien. «Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin» nous dit un proverbe africain. Alors, élargissons nos réseaux et unissons nos forces avec également les plus jeunes pour poursuivre collectivement nos actions de sentinelle, maintenir la beauté de notre environnement et contribuer à un futur plus désirable pour les générations à venir.

Place maintenant au rapport d'activités. Tous les membres du conseil d'administration vous souhaitent une très belle AG !



I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Réunions de travail

Suite à l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni aux dates suivantes : 29/11/21 - 6/01/22 - 20/01/22 - 24/02/22 - 21/03/22 - 2/05/22 - 1/06/22 - 31/08/22 - 10/10/22- 15/11/22.

Nombreuses réunions pour, notamment, l'organisation de la semaine D. D., et participation aux A.G. d'associations partenaires : les Amis des Chemins de Ronde, Den Dour Douar, B.E.C., OnCIMé.

II. VEILLE URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

1) Urbanisme

1.1 SCoT du Pays de Lorient:

4/12/2018: début de la procédure juridique.

15/01/2021: le Tribunal Administratif de Rennes annule seulement deux zones d'activité : Kersabiec à Locmiquélic et Villemarion à Rianteac.

30/06/2021: mémoire à la Cour d'Appel de Nantes. Derniers échanges de mémoire en mai 2022, depuis rien, c'est sans doute en attente de la procédure en Conseil Etat pour le projet de lotissement de Kerpape qui fait aussi partie du recours ScoT.

Suite à la loi Elan, enquête simplifiée en novembre 2020, choix votés par Lorient Agglo le 15/04/2021 pour inclure ces modifications dans le SCoT : 11 nouveaux villages/agglo en plus des 40 existants et création de 28 Secteurs Déjà Urbanisés SDU. A Ploemeur, des points nous interrogent : Kergantic censé être non extensible, le Divit zone d'activité qui devient SDU.



1.2 ZAC Croix du Mourillon et PLU de Quéven

Ce projet d'urbaniser 30ha des meilleures terres agricoles de la région est dans notre recours contre le SCoT du Pays de Lorient. Le 19/10/2020, nous avons aussi fait un recours contre le nouveau PLU de Quéven qui validait ce projet. A notre grande surprise, et satisfaction, fin août 2022, nous avons appris la suppression de la ZAC Croix du Mourillon suite à l'abandon par Lorient Agglo de 20ha de ce projet qui redeviennent zone agricole... Ne reste qu'un agriculteur concerné et 10ha en projet d'urbanisation. Affaire à suivre

1.3 Projet de lotissement rue Rorh Mez (près du centre de rééducation de Kerpape)

Le 17/09/2021 les parties adverses, la Mairie de Ploemeur et Mme Gusmini font un recours devant le Conseil d'État. Nous devons confier le dossier à un cabinet d'avocats de Paris agréé auprès du Conseil d'État qui reste en lien avec Mr Dubreuil notre avocat pour des échanges d'arguments. Notre mémoire en réponse est déposé mi septembre 2022. A suivre en 2023.

Dossier très important pour nous vu les conséquences de la décision du Conseil d'État sur le littoral Kerpape-Kerguelen.

(Historique du projet dans le rapport d'activité 2021/2022)

1.4 Projet de thalassothérapie à Kerguelen/Larmor Plage

7/06/2021 : recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes par 4 associations : Bretagne Vivante, Amis des Chemins de Ronde 56, Umivem et Tarz Heol.

3/06/2022 : le TA de Rennes annule le permis de construire.

30/08/2022 : la commune de Larmor Plage et le pétitionnaire font appel de cette décision et leurs mémoires sont déposés fin septembre, notre avocat répondra avant fin 2022.

1.5 Habitations Légères de Loisirs (HLL)

Bonne nouvelle, la loi Elan du 23 novembre 2018 indiquait qu'on ne peut plus construire de HLL - Habitation Légère de Loisirs (mobil homes, bungalows démontables). Le SCoT du Pays de Lorient a intégré cette obligation en avril 2021 et les PLU (Plan Locaux d'urbanisme) devront en tenir compte aussi.

A Ploemeur, nous sommes fortement concernés : la zone HLL du Fort du Talud, l'une des plus grandes du département, comporte 335 parcelles sur 10 ha dont certaines dans la bande des 100m inconstructibles selon la loi littoral. De plus, le PLU 2013 permet une HLL sur 4m de haut et 80m², autant dire une maison !

La presse locale a demandé l'avis de Tarz Heol (avril et octobre 2021) et FR3 a fait un court reportage le 5 janvier 2022 avec des interviews de Thomas Dubreuil notre avocat, Tarz Heol et les propriétaires regroupés dans l'AFUL.

2) Actions en faveur de l'environnement

2.1 Zone humide de Kerlavret à Lomener

Peu d'évolution ; la mairie a mis un conteneur pour bloquer l'accès et le terrain a été remblayé.

A notre connaissance, le procureur de la république ne se manifeste pas.

2.2 Défrichage sauvage entre Kervam et Laudé



Le 20/05/2020 un défrichage par un agriculteur ploemeurois (260m long, largeur de 7 à 15m) avait déjà eu lieu à Kergoat pour accéder à une parcelle proche de l'étang de Lannéec. Depuis, nous n'avons eu aucune nouvelle de la plainte déposée auprès du procureur de la République.

Début septembre 2022, un défrichage de même ampleur a eu lieu entre Kervam et Laude, cette fois par une entreprise de travaux publics peu scrupuleuse avec l'accord tacite d'un agriculteur voisin même pas propriétaire des parcelles concernées !! Défrichage en bordure immédiate d'une zone humide, pour stocker à peu de frais des gravats de déblaiement !!! Alertés par des voisins, nous avons transmis le dossier à la DDTM, à l'Agence de la Biodiversité, à la Mairie de Ploemeur, mais surtout communiqué à la presse locale pour que de tels agissements soient connus de tous.

2.3 Projet d'extension des Kaolins

La MRAE avait donné un avis très réservé en mai 2022 sur la compatibilité du projet d'extension des Kaolins avec le PLU 2013 de Ploemeur actuellement en vigueur. Le projet présenté ne sera pas compatible avec le PLU tant que la modification ne sera pas actée.

Un autre avis a été rendu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 30 septembre 2022, cette fois sur le projet de renouvellement d'exploitation et d'extension de carrière porté par Imerys. Cet avis sera inclus dans le dossier d'enquête publique. Il précise entre autres : *"les principaux enjeux relevés par l'Autorité Environnementale concernent la préservation de la qualité des milieux aquatiques (eaux de surface et eaux souterraines), la protection des écosystèmes, la préservation du cadre de vie de la population, et la qualité du réaménagement final d'un point de vue écologique et paysager"*.



Le choix du projet retenu manque de justification. Le dossier indique que plusieurs versions d'extensions ont été examinées. Il en présente seulement quelques-unes sans démontrer la pertinence du choix réalisé.

Certaines lacunes de l'étude sont à relever. La caractérisation de l'état initial du réseau hydrographique autour de la carrière doit être améliorée... permettre de mesurer les incidences sur les populations aquatiques présentes... et la modification possible de la qualité de l'eau... Ceci permettrait de mieux cibler les mesures d'évitement ou de réduction à mettre en œuvre. Il en est de même pour les boisements amenés à disparaître, pour lesquels la valeur des sujets devra être définie.

Des mesures de compensation supplémentaires concernant les zones humides doivent être prévues... ainsi que pour la chauve souris, le faucon pèlerin, l'hirondelle de rivage.

L'analyse des effets de la remise en état devra être plus approfondie, compte tenu du maintien en eau de certaines fosses. Les mesures de suivi méritent d'être développées, en précisant les résultats à atteindre.

2.4 Comité de Pilotage zone Natura 2000 Laita-Pointe du Talud

Réunion 1 fois par an à laquelle sont conviées les administrations, les services de Lorient Agglo, les communes concernées, des associations diverses dont les Amis de Chemins de Ronde, Bretagne Vivante, Eau et Rivières et Tarz Heol.

A la réunion du 31 mars 2022, Tarz Heol était représentée par Bernard Horel et Jean Paul Auffret.

Points évoqués : élection de Mme Nicolas à la présidence du comité, arrachage de plantes invasives, rétablissement de la continuité mer-Loch-Saudraye en 2023, acquisitions foncières pour protéger des milieux (Laita Quimperlé), projet départemental de planter des arbres en compensation des émissions de CO2.



Actions pour 2022 : impacts des nombreuses manifestations sportives sur les littoraux entre Fort Bloqué et le Talud, suivi des oiseaux nicheurs dans les dunes littorales, protection des nids de gravelots, étude des poissons en estuaire et dans la Laita.

Constat : nous avons les informations et nous pouvons questionner, mais nous n'avons aucune influence sur les décisions prises par les administrations et les bureaux d'étude.

3) Qualité de l'eau

3.1 Qualité des eaux de baignade

L'association surveille attentivement les résultats des prélèvements de l'Agence Régionale de Santé qui ont lieu tous les ans de juin à septembre. L'an dernier, nous avons pointé, certains jours, des résultats mauvais ou moyens à l'anse du Stole (forte présence d'Escherichia coli), à Port Blanc, à Kerroch, au Courégant et au Pérello. Cette année, les résultats de l'ARS sont bons pour toutes les plages de Ploemeur sauf le 25 août à Kerpape (jugés moyens) et le 12 septembre au Courégant et à Port Blanc (jugés moyens).

3.2 C.T.M.A. du Scorff

Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques Scorff, Scave, ruisseau du Ter.

Réunion technique du 28 mars 2022 organisée par Lorient Agglo pour présenter les travaux réalisés en 2021 sur ces cours d'eau puis échanges sur le programme de travaux 2022. Etaient présents, avec les administrations, Den Dour Douar, Eau et Rivières, AAPPMA, Tarz Heol. Présentation faite par le bureau d'études Hardy. Nous avons eu le temps de poser des questions et de faire des observations. Beaucoup d'études... les contribuables paient, le temps passe, et, sur le terrain, la dégradation des milieux se poursuit.

3.3 COPIL Lannédec

Qualité des eaux de l'étang de Lannédec

Réunion du comité de suivi de l'étang de Lannédec le 5 septembre 2022 pour la phase 1 de l'étude (état des lieux /diagnostic). Thierry Dedidier, Evelyne Maho, Didier Fogaras, Jean Paul Auffret étaient présents pour Tarz Heol. Des échanges, beaucoup d'études (toujours le bureau Hardy). Lorient Agglo n'a même pas réussi à ce que les buses endommagées soient entretenues soit par la mairie de Guidel ou de Ploemeur, soit par le département...



En juin 2021, il y avait eu une mortalité d'anguilles et de quelques petits poissons à l'aval de la passe à civelles. Cela aurait pu être le cas cet été vu la sécheresse, mais il n'y a peut être plus beaucoup de poissons... pas d'alimentation en eau à la passe à civelles, le manque d'oxygène ne permet pas aux poissons de survivre dans le ruisseau à l'aval qui est dans un triste état. S'y ajoute l'effet chaleur sur l'étang, l'évaporation. Reste à voir les causes du

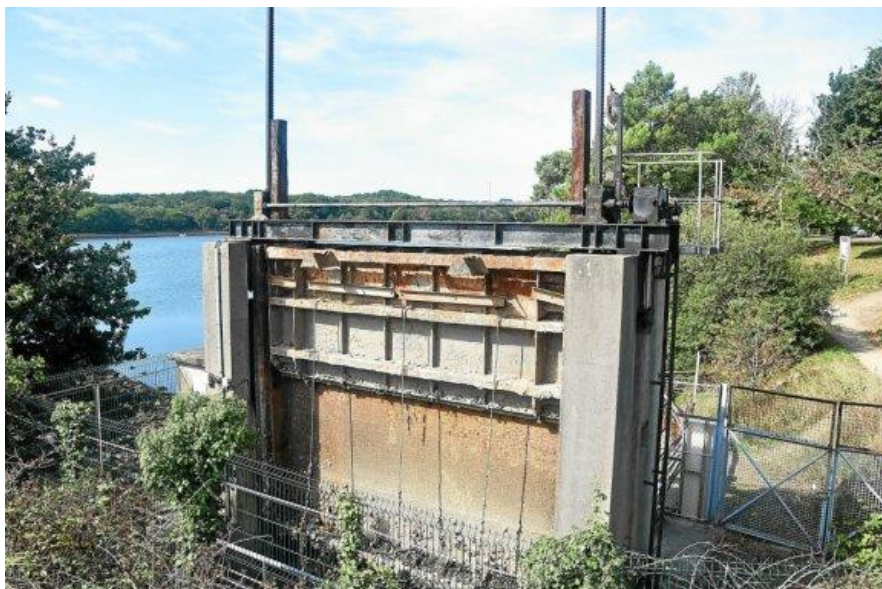
manque d'arrivée d'eau par le (les) ruisseau(x) et la dégradation des zones humides attenantes.

L'état de cet étang s'est beaucoup dégradé depuis 30 ans pour passer d'une réserve d'eau potable exploitée à un plan d'eau avec des algues très toxiques. Pics réguliers de microcystines et de cyanobactéries, en partie liés à la charge phosphore, mais de quelle origine ? Il est dit qu'il y a un risque faible d'érosion sur la partie amont à dominante agricole, mais rien n'est dit sur les pratiques agricoles intensives à Locmiquel Méné Guidel ou à Lannec Ploemeur : quels impacts des fertilisations (azote, phosphore), épandages (azote, phosphore), traitement des cultures, utilisation de pesticides, l'assainissement (lotissements du Fort Bloqué, habitat dispersé en amont de l'étang côté Guidel et Ploemeur), l'impact des rejets de la Base de Lann Bihoué à travers les ruisseaux qui alimentent Lannec. Quel impact sur la qualité des eaux de baignade ? Nos associations ont indiqué qu'il faut au moins envisager un scénario ambitieux pour que l'argent public consacré à cette étude apporte des résultats.

3.4 COPIL Etangs de Ter

Lorient Agglomération et la Ville de Lorient ont présenté le 28 septembre un scénario à minima pour les Étangs du Ter qui déçoit fortement les associations environnementales soucieuses de l'intérêt général et impliquées dans la concertation depuis 2 ans.

La restauration de la qualité de la masse d'eau du Ter, étangs et cours d'eau, conforme aux règles de la Directive Cadre sur l'Eau était un engagement de Lorient Agglomération. Le scénario choisi ne correspond pas à l'objectif énoncé à la première réunion de janvier 2021 « améliorer le fonctionnement hydraulique des étangs à l'aide de solutions conformes aux exigences réglementaires ». La Directive demande l'atteinte du bon état écologique de la masse d'eau du Ter pour 2027. Avec le scénario présenté, cet objectif ne sera pas atteint.



Les dispositions qu'il prévoit portent seulement sur des mesures techniques d'amélioration du fonctionnement des vannes pour les étangs principaux de Kermélo et de St Mathurin.

Les sédiments vont continuer de s'accumuler dans l'étang de St Mathurin à raison de 2,5cm par an, l'étang fermé ne permettra pas d'effet de chasse d'eau. Ces sédiments réduiront à terme la lame

d'eau et la quantité d'oxygène dans l'eau lors des fortes chaleurs avec un risque de mortalité de poissons. Les cyanobactéries avec des microcystines très dangereuses pour la santé vont se développer alors qu'un apport de salinité les aurait détruites.

Les objectifs de qualité d'eau fixés dans le CTMA du cours d'eau du Ter semblent aussi compromis par ce choix de scénario à minima puisque la partie amont des étangs n'a pas été prise en compte.

Le choix d'une vanne réduite à Kermélo nous semble aussi peu favorable à un effet de chasse d'eau et à un bon niveau d'eau lors des remontées de pleine mer.

Avec le scénario proposé, prétendre à une amélioration de la continuité écologique et au maintien de la biodiversité des étangs du Ter n'est pas réaliste. C'est une mauvaise solution en faveur d'intérêts à court terme, au détriment de l'intérêt général et des générations futures. Ce dossier devra être repris dans quelques années...

3.5 Réunion avec Lorient Agglomération (22 mars)

A la demande de notre association, quelques membres du Conseil d'Administration ont rencontré, le 22 mars, 4 représentants de Lorient Agglo :

- Mme Nicolas, élue en charge de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- M. Daniel, élu en charge de l'eau et de l'assainissement
- Mme Favreau, directrice de l'environnement et de l'assainissement
- Mme Delemazure, directrice de l'eau et de l'assainissement



Les points suivants ont été abordés :

- La dégradation de la qualité de l'eau dans l'étang de Lannéec : voir paragraphe 3.3 du compte-rendu d'activités.
- Le projet de captage d'eau à Saint Matthieu
- Les réseaux d'eaux usées à Ploemeur : la station d'épuration doit faire l'objet de travaux en 2023. Depuis février, Lorient Agglo fait inspecter les réseaux d'assainissement selon les secteurs pour repérer les anomalies qui perturbent la collecte des eaux usées et définir les travaux à réaliser.
- La pollution des plages (voir paragraphe 3.1)
- Le captage de Kermadoye : Tarz Heol a constaté une dégradation des clôtures et de la porte d'entrée au site.

Nous avons obtenu des réponses générales à nos questions qui, par manque de temps, n'ont pas été toutes abordées. C'est la deuxième fois que Tarz Heol rencontre des représentants de Lorient Agglo pour évoquer ces sujets sérieux (première rencontre en décembre 2019). Cette année, deux élus étaient présents. Ils semblent apprécier notre démarche de discussion constructive et les arguments que nous avançons. Nous renouvellerons ces rencontres l'an prochain pour suivre l'évolution des dossiers.

III. ANIMATIONS LOCALES ET SOLIDARITES

3.1 Semaines Européennes du Développement Durable et la Biodiversité:

Le thème, cette année, est:

« Préservons et développons la biodiversité de nos jardins ».

Les animations ont eu lieu du 7 mai au 18 juin.

Samedi 7 mai : Découverte d'un jardin favorable à la biodiversité au village de Quéhello Le Floch à Ploemeur

14h30 : Nous prenons la direction du chemin de la mer vers le village de Quéhello Le Floch. M. et Mme Lanslay, propriétaire d'une longère, attendent le groupe. Nous découvrons un jardin à l'anglaise avec ses haies aux multiples couleurs. La visite se poursuit par le potager. M. Lanslay nous dévoile quelques secrets de plantations issus de traditions sud américaines.



Samedi 14 mai : Balade à Kerbernés et projection du film « demain »

Départ à **14h30** du château de Soye avec 20 participants en direction du jardin de M. Fargeas à Kerbernés. Il explique au groupe la technique utilisée pour attirer un couple d'hirondelles (technique de l'appeau -chant du mâle enregistré-). Après plusieurs années d'attente, 2 couples se sont ré-installés avec leurs oisillons.



Des nids, fabriqués par la LPO, sont à leur

disposition avec des matériaux pour améliorer le confort de l'habitat

18h30 : Projection du film " DEMAIN " avec Tarz Heol, le Cinéma Associatif de Ploemeur, Bretagne Solidarité Pérou Bolivie et le CCFD-Terre Solidaire

"DEMAIN" est un film documentaire réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent sorti en 2015 : « Devant un futur que les scientifiques annoncent préoccupant, le film a la particularité de ne pas donner dans le catastrophisme. Adoptant un point de vue optimiste, il recense des initiatives dans dix pays, face aux défis environnementaux et sociaux du 21^{ème} siècle, qu'il s'agisse d'agriculture, d'énergie, d'éducation ou de gouvernance. ». Une soixantaine de personnes ont assisté à cette représentation.

Dimanche 22 mai : animations au Fort Bloqué avec l'A.E.P. (Association pour l'Environnement et la Promotion de Fort Bloqué)

La balade commentée au bord de l'étang de Lannéec a réuni 18 personnes. Bernard et Didier, membres du C.A de l'association, ont commenté l'évolution de la flore et l'implantation trop importante de chênes verts qui ne favorise pas la biodiversité.



Lundi 30 mai : conférence animée par la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux).

Elle a eu lieu salle soleil d'automne à Ploemeur et a réuni une trentaine de personnes. Il s'agit de réfléchir à la cohabitation entre l'homme, la faune et la flore dans notre environnement proche. Comment créer des espaces favorables à la biodiversité ? Sonia Villalon, salariée de la LPO, a abordé les thèmes suivants : espèces protégées et menacées actuellement (moineaux domestiques, hirondelles de fenêtres, hirondelles rustiques, chouettes effraie, chauves-souris, etc), haies favorables à la biodiversité (pruneliers, aubépines, noisetiers, clématites). L'intervention s'est terminée par de nombreuses questions du public très intéressé pour mettre en pratique les conseils donnés.

Samedi 11 juin : Un bel après midi en chansons pour préserver la Terre et la Biodiversité

Tarz Heol a organisé, samedi, une demi-journée récréative pour les enfants âgés de 4 à 11 ans. Accompagnés de leurs parents, ils ont participé activement à deux spectacles humoristiques.



Devant un décor coloré composé d'une sphère représentant la Terre, la lune, le soleil et les étoiles, les enfants ont chanté et dansé avec Pascale, accompagnée d'Alain à la guitare. La compagnie de l'improvisiste a présenté un beau



spectacle participatif et musical appelé « un jardin dans l'espace » « C'est une prise de conscience de la vie sur terre, dans l'amour et le respect des êtres vivants qui nous entourent » explique Pascale.

L'animation s'est ensuite poursuivie avec le chanteur humoristique Sharluber qui a animé un atelier de création de chansons pour inviter les enfants à observer la Terre et la respecter.



Samedi 18 juin : balade accompagnée en direction des jardins familiaux de Kermadoye et du potager du Cosquéric.

Nous avons été accueillis par M. Trébaol, président de l'association. Celle-ci a été créée en 1993. 47 jardiniers cultivent fruits et légumes selon des méthodes naturelles de jardinage respectueuses de l'environnement du site et de la ressource en eau de Kermadoye.



Direction ensuite vers le potager du Cosquéric : une belle rencontre avec Anne Solen, la maraîchère, Myriam, sa maman qui s'occupe de la vente directe et Clothilde Gager, présente exceptionnellement sur le site pour présenter ses créations de bijoux et d'accessoires à partir de matériaux recyclés.



Rendez-vous en 2023 avec une nouvelle thématique autour de la biodiversité

3.2 Balades et Carnets de balades

➤ Balades été 2022

Tarz Heol a organisé 4 balades à thème à la découverte de l'environnement et du patrimoine de Ploemeur.

Mardi 12/07/2022 : découverte des plantes et du patrimoine boisé de l'Étang de Lannéec agréablement commentée par Didier, observation d'oiseaux joyeusement commentée par nos amis Michèle et Georges. 15 personnes ont pu découvrir la richesse de notre environnement. Très agréable soirée agrémentée du pique-nique sous les magnifiques cyprès au bord de l'étang.

Mardi 19/07/2022 : Circuit de la chapelle Saint-Maudé avec l'association des Amis de la Chapelle : 20 personnes y ont participé. Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas organisé ce circuit qui révèle des richesses de patrimoine et d'environnement. Jean-Paul Mélédo de l'Association des Amis de la chapelle St Maudé nous a narré l'histoire de la fontaine rattachée à la chapelle dont la visite a permis de découvrir tout le travail réalisé par l'association afin de valoriser ce patrimoine. De belles découvertes également lors de la balade autour du Ter et de Keryhuer : des arbres diversifiés remarquables ou non - les vestiges de la guerre 39-45, le château du Ter, les baraques de Soye de l'après-guerre.

Mardi 16/08/2022 : Circuit chapelle Saint-Léonard avec l'association Diwallerien Chapel Sant Leonard : balade annulée faute de participants

Mardi 23/08/2022 : Circuit Lomener - Quehello Le Floch : 32 participants. A l'anse du Stole, Michel Le Mestrallan, adhérent, nous a rappelé les conditions du séjour en 1938 des réfugiés espagnols à Lomener. Pique nique à Quéhello avec les explications passionnées de Mr Lansley devant leur beau jardin que nous avons visité le 7 mai lors des semaines du développement durable.

➤ Carnets de Balades

Ils sont en vente auprès des membres du Conseil d'Administration, de la librairie Sillage à Ploemeur et des offices de tourisme de Ploemeur, Lorient, Larmor-Plage. 80 carnets environ ont été vendus cette année. Le stock est maintenant épuisé. Comment actualiser ces documents ? Tarz Heol réfléchit à cette question.



3.3 Collecte de journaux

Le CCFD Terre Solidaire et Tarz Heol ont effectué 3 collectes de journaux cette année.



- Mars 2022 : 8t300 (au prix de rachat de 120 euros la tonne)
- Juin 2022 : 4t100 (au prix de 150 euros la tonne)
- Octobre 22 : 6t (au prix de 100 euros)

Il faut également ajouter la collecte des livres d'occasion invendus déposés au local de Kergalan (8t600 en mars et 9t en septembre).

Henri Le Meil, responsable de la collecte, précise : «le tonnage et les prix sont corrects. Le papier est vendu à l'entreprise Derichebourg (ex GDE)».

L'argent récolté participe au financement des actions menées par le CCFD (plus de 580 projets dans le monde). Merci aux bénévoles qui s'investissent dans cette belle action de solidarité et de préservation de l'environnement.

3.4 Collecte de livres

L'année qui vient de s'écouler a encore été une année difficile car pleine d'aléas concernant la récupération des déchets des livres.

Le problème est résolu mais il a fallu beaucoup de discussions pour arriver à une solution.

Pour le tri des livres en lui-même pas de soucis à se faire car la matière ne manque pas.

En effet ce ne doit pas être moins de 30000 livres qui nous attendent sagement pour pouvoir venir agrémenter le choix important que nous possédons déjà.

En ce qui concerne le CAJJA pour l'instant les jeunes continuent de trier au foyer. Nous avons bon espoir de les voir revenir au local bientôt.

Pour le WE du cœur solidarité nous avons le plaisir de leur remettre environ 12000€ cette année 2022.

Pour l'année 2023, nous avons eu le déplaisir d'apprendre que la ville de Plœmeur ne nous autorise, avec le personnel mis à disposition, que 4 ventes.

Qu'allons nous faire?

Une cinquième journée est possible à notre local en faisant une vente à thèmes.

Nous pourrions avoir du matériel mais pas de personnel pour nous aider.

Que décidons-nous?

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui sont venus nous aider avec leurs petits bras pour charger, décharger et installer les centaines de caisses de livres que nous mettons en vente.

Merci à nos généreux donateurs et en particulier cette année à Nathalie et Arnaud Beauvais, à Passe-Ouest pour leur contributions.

Merci aussi à Philippe Le Gleut et aux services municipaux pour leur aide précieuse.

En 2022 la médiathèque a organisé son désherbage le même samedi que notre vente de septembre. Pour cela nous n'avons pu faire que le dimanche. Comme la somme qui a été récoltée est reversée au WE du cœur pensez-vous que cela pourrait nuire à une vente simultanée de notre part? Il n'y a pas urgence pour la réponse car cette vente est pour septembre.

Alain Iszraelewicz

Prochaines vente de livres:

A Océanis: 11 et 12 février; 22 et 23 juillet; 23 et 24 septembre; 18 et 19 novembre

Local à la Vraie Croix: Samedi 6 ou dimanche 7 Mai

IV. PARTICIPATION A DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

4.1 Chantier nettoyage de rivière

avec Den Dour Douar

Samedi 15 octobre, des bénévoles de Tarz Heol ont participé au chantier de nettoyage de rivière piloté par l'association Den Dour Douar de Quéven. Il a eu lieu à Kervégant, le long de la rivière Saint Eloi qui prend sa source dans le bourg de Quéven et se jette dans le Scorff. Toute la matinée, une vingtaine de bénévoles a enlevé les arbres, branchages et plantes diverses qui gênent la libre circulation de l'eau dans le ruisseau. Un pot de l'amitié a été offert à l'issue de ce chantier. Bravo à l'équipe de Den Dour Douar qui œuvre tout au long de l'année à préserver la propreté des ruisseaux sur Quéven.



4.2 Collectif Sac'h de Queven

La reconversion des Poudrières sur les rives du Scorff, qui appartenait avant à la Marine Nationale, a rassemblé fin septembre les associations de protection de l'environnement dans un collectif. Celui-ci, conduit par Jean Yves Laurent de Den Dour Douar, souhaite porter auprès de Lorient Agglo un projet qui préserve la biodiversité et respecte la loi littoral dans cette belle partie de l'estuaire du Scorff (circuit randonnée pédestre ou vélo) plutôt qu'un projet d'entreprise de balistique qui fermerait le site au public.

4.3 SCI courte Echelle au Resto

Des nouvelles de la SCEA du Resto ; par Didier Fogaras.

Nous nous intéressons au paysage, nous plantons les différentes espèces de végétaux choisis pour leurs fruits, leurs fleurs, leur pollinisation, leurs qualités racinaires, le piégeage de l'azote de l'air, leur beauté ...



A partir du 1er Janvier 2023 nous serons 7 associés dont 4 actifs.

Clément, à plein temps maraichage global.

Pascal, à mi-temps verger potager.

Cécile et Sarah, céréales, légumineuses, polygonacées et pain.

La SCI Courte Echelle achète fin Novembre les bâtiments agricoles que la SCEA transformera pour les différents ateliers futurs.

4.4 Fête de la Bio (1^{er} et 2 octobre)

Tarz Heol représentée par Evelyne Maho a participé à la table ronde du matin sur le thème de l'eau. Delphine Alexandre, vice-présidente de la Région Bretagne, santé, eau et biodiversité a eu des propos intéressants. Laurent Kerlir, président de la Chambre d'Agriculture 56 et agriculteur à Ploemeur a semblé plus ouvert aux échanges que dans le passé. Le président de Eau et Rivières de Bretagne et le représentant de la Confédération Paysanne 56 participaient aussi à cette table ronde. Une autre table ronde l'après-midi abordait la question de l'alimentation, qualité, circuits courts...

Un public nombreux toute la journée dans une ambiance agréable (achats de produits sur place). Cette journée organisée par Thierry Le Floch et l'équipe du Resto est une belle réussite.



V. COMMUNICATION

Dans un souci de clarté, l'ensemble des moyens de communication de l'association a été refondu récemment. Ils s'articulent autour de 3 moyens principaux :

- le site web
- la page Facebook
- la lettre aux adhérents

5.1 Site internet: : <https://www.tarzheol.com/>



C'est sur le site que les informations générales de l'association sont disponibles. Vous pouvez y retrouver le détail de notre organisation, les dossiers juridiques en cours, ainsi que les animations diverses que nous organisons ou auxquelles nous participons.

5.2 Facebook: <https://www.facebook.com/tarzheolploemeur/>



La page Facebook est principalement utilisée pour faire connaître les événements organisés par Tarz Heol et répondre à certaines questions directement via le Messenger. N'hésitez pas à l'utiliser et à faire suivre à vos réseaux, cela aide à faire connaître Tarz Heol.

5.3 Lettre aux adhérents

Plusieurs fois par an, nous publions une lettre pour les adhérents afin de donner des nouvelles plus complètes sur les dossiers traités et sur les événements à venir. N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions et des corrections à faire, nous sommes preneurs.



5.4 Présence de TH au forum des associations le 10 septembre



Pour finir, notre présence au sein du forum des associations est un moment important chaque année car il nous permet de rencontrer des personnes qui ne connaissent souvent Tarz Heol que de nom. C'est pour nous l'occasion d'expliquer nos actions, nos engagements qui s'appuient toujours sur le bien commun. Cette année encore, cela permet aussi à de nouveaux adhérents de nous rejoindre.

BILAN FINANCIER

SITUATION AU 30/09/21		SITUATION AU 30/09/22	
Compte courant Crédit Coop	3167,71	Compte courant Crédit Coop	1063,04
Livret A Crédit Coop	16050,71	Livret A Crédit Coop	13908,12
Caisse	598,98	Caisse	621,75
Avance Caisse vente livres (à justifier)	100,00	Avance Caisse vente livres (à justifier)	100,00
Souscription capital crédit coop	106,75	Souscription capital crédit coop	106,75
30 parts SCI Courte échelle	3000,00	30 parts SCI Courte échelle	3000,00
4 parts SAS ON CIME	1000,00	4 parts SAS ON CIME	1000,00
Chèques à débiter	-557,74	Chèques à débiter/charge à payer	0,00
Produits à recevoir	43,00	Produits à recevoir	615,00
TOTAL	23509,41	TOTAL	20414,66
		Déficit	3094,75

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	170,00	Adhésions (118 adhés. x 12 euros) + 9€	1416,00
Don à l'OMVAP (Week end cœur)	10472,70	Vente de livres	10682,70
Frais banderoles	210,00	Vente journaux	615,00
Frais juridiques	4248,29	Recette Off Tourisme	205,20
Frais de déplacement	0,00	Vente de carnets de balades et balades	303,80
Frais de réception hors AG	37,50	Repas A.G	0,00
Frais liés à l'assemblées générale	573,67	Animations semaine du D.D	298,70
Animations semaine du D.D	2000,91	Subvention Lorient Agglo / projet	1000,00
Frais de fonctionnement	170,04	Subvention Mairie Ploemeur / projet	500,00
Commissions bancaires	131,11	Dons	199,00
Don (autre association)	70,00	Produits financiers	84,87
Assurances	195,80	Subvention municipale	0,00
Achat de matériel / Location	120,00	Produit exception	0,00
TOTAL	18400,02	TOTAL	15305,27
		DEFICIT	3094,75

ABANDON DE CREANCE

CHARGES		PRODUITS	
Prestation (déplacement)		Don en nature	
TOTAL	620,00	TOTAL	620,00

Valorisation des aides reçues non incluses dans le compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Mise à disposition du local	2400,00	Mise à disposition du local	2400,00
Bénévolat valorisé membres du C.A (500 heures x 15 euros)	7500,00	Bénévolat valorisé membres du C.A (500 heures x 15 euros)	7500,00
Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00	Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00
TOTAL	27500,00	TOTAL	27500,00

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	200	Adhésions à TH 120*15€	1800
Dons (OMVAP)	10000	Vente de livres	10000
Frais de déplacement	100	Vente de carnets de balades et balades	300
Frais liés à l'assemblée générale	800	Vente de journaux	500
Ateliers et frais divers	300	Dons	200
Animations semaine du D.D	1800	Repas A.G	100
Commissions bancaires	140	Subventions projet / mois du D.D/Participation	2000
Frais de fonctionnement	250	Produit financier	90
Assurances	200	Subvention mairie	0
Frais juridiques	4000	Reprise sur provisions	2800
TOTAL	17790,00	TOTAL	17790,00